

### PRPROGRAMME D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE « FOND REGIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI -FREPE»



#### Informations Générales

**N° du Projet :** 00040636

**Durée:** 2004- 2007

**Budget total:** US \$ 2.200.000

**PNUD:** US \$ 400.000

**MDSFS:** US \$ 450.000 SE au développement Rural : US \$ 1.000.000

**Agence de Développement des Provinces du sud (ADS) :** US \$ 450.000

**Région Marrakech Tensift Al Haouz:** US \$ 900.000

**Agence d'Exécution :** Agence pour la promotion et le développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume du Maroc

**Localisation du projet :** Région Marrakech Tensift Al Haouz

**Partenaires Stratégiques :**  
- PNUD  
- Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité  
- Région Marrakech Tensift Al Haouz  
- Agence pour la promotion et le développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume du Maroc

#### Description

Le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté dans la région de Marrakech Tensift Al Haouz ou « Fonds Régional pour la Promotion de l'Emploi » (FREPE) s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement social qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées notamment en répondant, d'une manière directe ou indirecte, à leurs besoins prioritaires en matière d'amélioration de revenus, de scolarisation, d'alphabétisation, de

#### CONTACTS

**Conseiller à l'Unité :** M. Tajeddine Badry - [tajeddine.badry@undp.org](mailto:tajeddine.badry@undp.org)

**Chargée de Projet :** Melle Chafika Affaq - [chafika.affaq@undp.org](mailto:chafika.affaq@undp.org)

**Assistante au Programme :** Melle Jihane Roudias - [jihane.roudias@undp.org](mailto:jihane.roudias@undp.org)

Dernière mise à jour le: 07/11/2008

soins de santé de base, de logement social et d'emploi.

Ce programme constitue donc un effort majeur pour lutter contre la pauvreté et s'articule autour de trois axes :

- l'élargissement de l'accès des populations défavorisées aux services sociaux de base,
- l'accroissement des opportunités d'emploi et de revenu et
- le renforcement des programmes d'assistance sociale directe aux catégories démunies.

Il est mis en œuvre également sur la base d'une Convention de Partenariat et de Coopération conclue entre le PNUD, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP), le Conseil de la Région de Marrakech - Tensift-Al Haouz et l'Agence de Développement Social (ADS), signée en date du 31 mai 2004.

#### Objectif

##### Ce programme vise à :

- la promotion d'activités génératrices de revenus, à travers la mise en œuvre de projets opérationnels au profit essentiellement des femmes, des jeunes et des handicapés;

- la promotion sociale, par la formation qualifiante, des groupes défavorisés

- l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux services de base liés à la création des activités économiques

- la mise en place d'un mécanisme de concertation et de coordination des actions menées par l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux dans la région, la réaffirmation du rôle de la région dans ce domaine, dans la perspective

du renforcement du processus de décentralisation

- le renforcement des capacités et des compétences des acteurs locaux de développement (élus, cadres communaux, personnel des services extérieurs, cadres associatifs, etc.) en matière d'identification, de formulation et la mise en œuvre, selon une approche participative et partenariale, de projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

#### Les bénéficiaires

Les bénéficiaires directs du Programme sont :

- les services centraux et régionaux du MDSFS,

- les Municipalités et les communes rurales de la Région de Marrakech-Tensift- Al Haouz,

- les ONG impliquées dans le développement social et la lutte contre la pauvreté.

L'ensemble de ces acteurs bénéficiera d'actions de renforcement des capacités à la formulation et à la mise en œuvre des instruments de la planification locale participative en matière de réduction de la pauvreté.

#### Réalisations

Nombre de projets approuvés : 129, répartis comme suit :

- projets AGR : 91
- appui aux projets AGR (organes d'encadrement) : 26
- caisses villageoises : 7
- Formation qualifiante : 5

Nombre de projets ayant bénéficié d'un paiement 81 : soit 94% des projets conventionnés

Nombre de projets réalisés : 64 soit 74% des projets conventionnés :

Nombre de communes concernées par les projets approuvés : 68 communes sur les 216 de la région de Marrakech Tensift Al Haouz (31%)

Nombre de bénéficiaires : 439

Nombre de femmes: 2465 soit 56%